

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2022-2023 –

| CATÉGORIES DE DÉPENSES ADMISSIBLES | OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT | INDICATEURS | EXTRANTS | RÉSULTATS CIBLÉS POUR LA FIN DE L'EXERCICE | CIBLE ATTEINTE (OUI/ NON) | COMMENTAIRES |
|------------------------------------|--|---|--|--|---------------------------|---|
| 1. INSTALLATIONS | Répondre à la demande croissante d'espaces de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau. | Accroissement de l'inventaire de locaux de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Ajout d'espaces de recherche. | Oui. | - Campus de Gatineau : création/ réallocation de locaux de recherche (2). - Mise à jour des besoins et allocation des locaux de recherche afin de permettre une redistribution agencée aux besoins et conforme à la directive interne. |
| 2. RESSOURCES | Répondre aux obligations et demandes croissantes en lien avec la gestion des données des recherches. | Ajout d'infrastructure de gestion et d'archivage de données. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Offre d'une meilleure couverture du réseau sans-fil à l'intérieur des murs de l'Université, de même que de meilleures performances. Offre d'une infrastructure de gestion des données de recherche répondant aux standards. | Oui. Oui. | - Total de 235 bornes WIFI pour l'ensemble des campus, incluant un ajout de 20 nouvelles bornes. - Mise en place de Microsoft Teams et OneDrive pour les besoins collaboratifs de recherche. |
| | Revoir les systèmes d'information en lien avec la recherche. | Amélioration des systèmes d'information. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Maintien et amélioration des systèmes d'information en lien avec la recherche. | Oui. | - 2 serveurs de recherche mis à jour de Windows 2012 à 2022. - Mise à jour du serveur web pour l'hébergement de sites web de recherche. - Déploiement d'un serveur de calcul pour un laboratoire (LaRÉMA) et mise à jour d'un second serveur (laboratoire de cyberpsychologie). |
| | Répondre aux exigences sur la nouvelle politique sur le libre accès. | Participation au groupe Réseau UQ de travail conjoint des directeurs.directrices de bibliothèques et doyen.ne.s de la recherche afin de déterminer les priorités et les actions à mettre en place au cours de la prochaine année en lien avec le libre accès. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Identification des priorités et actions. | Oui. | - En continu. |
| | | Valorisation du dépôt institutionnel déjà existant par une publicisation du dépôt et encouragement à y recourir. | | Nombre de dépôt par rapport à l'année précédente. | Oui. | - En croissance. |
| | Offrir du support aux chercheur.e.s pour la gestion des données de recherche. | Participation au Comité de travail de la gestion des données de recherche. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Participation à l'entente pour l'utilisation du logiciel Dataverse en consortium. | Oui. | - Dépôt d'un premier jeu de données dans <i>Boréal</i> (précédemment Dataverse) de l'UQO. |
| | | Participation au groupe BCI (créé par le sous-comité des bibliothèques) sur la gestion des données de recherche. | | Accès aux ressources du projet Portage services de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC-CARL) suite à la signature d'une entente avec le BCI. | Oui. | - Ressources accessibles. - Le réseau Portage est maintenant sous l'Alliance de la recherche numérique du Canada. - Offre de webinaires de l'Alliance. |
| | | Poursuite de l'élaboration de la stratégie institutionnelle. | | Entreprise d'une enquête sur les ressources de données institutionnelles et les pratiques de gestion des données sur le campus. | Oui. | - Développement de la stratégie institutionnelle de gestion des données de la recherche. |
| | | | | Sensibilisation des chercheur.e.s en vue d'expliquer le support qui est offert par le Service de la bibliothèque. | Oui. | - En continu. |

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2022-2023 –

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|---|
| 2. SUITE | | | | Formation des chercheur.e.s en vue d'expliquer la création d'un plan de gestion de données. | Oui. | Partage de l'information quant aux formations offertes pour les chercheur.e.s dans le cadre de la <i>Semaine des données à cœur</i> et de l'Alliance. | |
| | | | | Formation des personnels des bibliothèques en vue d'offrir le support en gestion des données de recherche. | Oui. | - Présentation offerte. - Collaboration de l'équipe de la bibliothèque au soutien en gestion des données de recherche. - <i>Carrefour gestion des données de recherche</i> disponible. | |
| | Maintenir le niveau actuel de services et de soutien du milieu de la recherche. | Maintien du soutien des bibliothécaires aux chercheur.e.s et aux assistant.e.s de recherche. Acquisition de collections et documents de bibliothèque. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Maintien du niveau actuel de services et de soutien. | Oui. | - Soutien complet. - Doté de ressources supplémentaires. | |
| | | | | | Oui. | - Achats de documents pour répondre aux besoins des chercheur.e.s. | |
| | Finaliser la phase de post-implantation du remplacement du logiciel de la bibliothèque par une plateforme partagée de service. | Offre de nouveaux services aux chercheur.e.s. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Augmentation de l'éventail des services offerts aux chercheur.e.s. | Non. | - En développement. - Consolidation des services. | |
| | | Convivialité de l'interface. | | Accès élargi aux collections des BU québécoises. | Oui. | - Hausse des demandes de prêts réseau et entre bibliothèques. | |
| | | Accès et partage de documents dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises. | | Politiques de prêt plus souples. | Oui. | - Harmonisation des politiques de prêt dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises. - Période de prêt plus longue, renouvellement automatique et abolition de frais de retard. | |
| | 3. GESTION ET ADMINISTRATION | Maintenir le taux de succès aux concours des organismes subventionnaires, grâce au développement et au rehaussement d'outils de soutien aux chercheur.e.s. | Intensification des activités d'accompagnement des chercheur.e.s : <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers ciblés vers les programmes de financement du CRSH, du CRSNG et des IRSC; • Rencontres personnalisées; • Soutien logistique aux départements pour se structurer; • Programme de mentorat pour les chercheur.e.s émergent.e.s. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Nombre et/ ou tenue d'activités d'accompagnement (ateliers ciblés, rencontres personnalisées, soutien logistique). | Oui. | - Maintien et enrichissement d'une section « ressources » sur le site web. - Réalisations d'activités en format individuel (100 rencontres). - Communauté de pratique de jeunes chercheur.e.s (5 rencontres). |
| | | | | | Nombre de rencontres de comités (Comité de la recherche et de la création (CRC)). | Oui. | - Tenue de rencontres (8). |
| | | | | | Nombre de chercheur.e.s mentoré.e.s. | Oui. | - Programme de mentorat en développement. |
| Formulation initiale de la stratégie. | | | | | Oui. | - Réalisation d'un état des lieux de la recherche et de la création. - Planification stratégique en cours (2023-2026). | |
| Élargir la base de financement en accompagnant les chercheur.e.s vers le développement de partenariats de recherche. | | Présentation de demandes de partenariat au CRSH, au CRSNG ou aux IRSC. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Nombre de demandes soumises. | Oui. | - Dépassement de la cible (≥2). | |
| Maintenir et/ ou renforcer le soutien aux stagiaires postdoctoraux dans leur formation comme chercheur.e.s. | | Encouragement et intégration des stagiaires postdoctoraux à des activités de développement professionnel sur la recherche. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Diffusion d'information et d'activités de développement professionnel. | Oui. | - Séances d'encadrement (4). - Activités de mobilisation (2). - Journée de la relève (3). - Appui à la mobilité des étudiant.e.s-chercheur.e.s (≥6). | |
| | Nombre de stagiaires post-doctoraux. | | | Oui. | - Accroissement notable (≥45 %) : 41 (56 % canadiens; 44 % de l'étranger). | | |

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2022-2023 –

| | | | | | | |
|---------------------------------------|---|---|--|---|--|---|
| 3. SUITE | Maintenir le niveau actuel de services de soutien pour les chercheur.e.s avec le service des finances, en conformité avec les exigences des Trois organismes, tout en poursuivant l'adaptation des méthodes de travail au télétravail qui demeurera une pratique. | Entrée en fonction et formation d'une nouvelle ressource à la direction responsable de la gestion financière de la recherche. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Maintien des délais de traitement et de paiement des pièces malgré l'augmentation de volume due à la reprise des voyages, de la transition continue vers le télétravail et des mouvements sur le plan des ressources. | Oui. | - Traitement des pièces dans des délais raisonnables par l'apport d'une ressource supplémentaire lors des périodes volumineuses. |
| | | Embauche et formation d'une ressource permanente à mi-temps. | | | | |
| | | Maintien du niveau de services et, si possible, amélioration du délai de remboursement des pièces imputées aux projets de recherche. | | | | |
| | | Poursuite de l'adaptation des processus administratifs au contexte de télétravail et gestion des cas d'exception et particularités liés au contexte de la pandémie. | | | | |
| | Implanter le nouveau guide d'administration financière des Conseils fédéraux. | Revue des politiques et procédures afin de les adapter aux nouvelles règles des organismes subventionnaires fédéraux. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Traitement des pièces en fonction du nouveau guide implanté par les organismes fédéraux. | Oui. | - Validation de l'admissibilité des dépenses en fonction des nouveaux guides par le personnel. |
| | | | | Adaptation de la Politique d'acquisition et hausse du seuil d'autorisation de signature des chercheur.e.s, afin de faciliter les processus pour ceux.celles-ci. | Oui. | - Adoption d'une nouvelle politique avec des seuils augmentés pour alléger les processus. |
| | Assurer la promotion par la DCR du succès de nos chercheur.e.s auprès des organismes subventionnaires dont l'évaluation repose sur les pairs. | Couverture de toutes les annonces de subventions (résumé du projet et source de financement). | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Partage des annonces de subventions via les plateformes, notamment sous forme de nouvelles sur le site Web et sur les médias sociaux. | Oui. | - Annonce via le site web des nouvelles subventions obtenues par les chercheur.e.s. - Partage subséquent de ces nouvelles sur les plateformes de réseaux sociaux (principalement Facebook, Twitter et LinkedIn). |
| | | Ajout d'une page web sur la recherche subventionnée. | | Mise en valeur de la recherche subventionnée des chercheur.e.s. | Oui. | Promotion des divers projets de recherche des chercheur.e.s sous forme de nouvelles ou de partages sur les réseaux sociaux. |
| | | Ajout d'une page web pour recruter des personnes pour participer à des projets de recherche. | | Relations médias lors des annonces de subventions aux chercheur.e.s. | Oui. | - Mise en lien des chercheur.e.s avec les médias. - Liaison entre ces expert.e.s et les médias sur divers sujets. |
| | | | | Contribution au recrutement des étudiant.e.s de cycles supérieurs. | Oui. | - Promotion des cycles supérieurs (5 à 7 virtuel et infolettres). |
| | Améliorer la couverture des doctorant.e.s, post-doctorant.e.s et boursier.ère.s. | Développement d'un mode de communication plus inclusif avec une plus grande utilisation des plateformes de médias sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn). | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné | Campagne promotionnelle avec vidéo sur les médias sociaux en compagnie des personnes directrices de thèses. | Oui. | Campagne de promotion pour l'ensemble de l'université et certains programmes ciblés selon les ressources limitées. |
| | | | | Diffusion sur les médias sociaux des personnes obtenant un doctorat, portrait de jeunes doctorant.e.s vedettes. | Oui. | - Publication de nouvelles pour annoncer les soutenances de thèse sur les pages des Départements du site web et partage des textes sur Facebook. |
| Ajout de la plateforme Instagram UQO. | | Promotion avec des doctorant.e.s. | | Non. | - Ø. | |
| | | Invitations aux étudiant.e.s de cycles supérieurs à s'impliquer dans la recherche et sa vulgarisation. | | Oui. | - Promotion du concours <i>Ma thèse en 180 secondes</i> via des nouvelles et des partages sur les réseaux sociaux et invitations à y participer. | |

FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE DU GOUVERNEMENT DU CANADA
– Objectifs de rendement 2022-2023 –

| | | | | | | | |
|---|--|---|---|---|---|---|---|
| 4. EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET NORMES D'AGRÈMENT | S'assurer du maintien de services efficaces pour le traitement des dossiers. | Réponse administrative à la reddition de comptes à la suite de la désignation à titre de Comité désigné et au respect du Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Maintien de l'accréditation à titre de <i>Comité désigné</i> à la suite de l'approbation du rapport annuel soumis au Ministère. | Oui. | - Obtention du renouvellement de la désignation ministérielle. | |
| | | Renouvellement de la désignation du Comité d'éthique de la recherche (CER), en application de l'article 21 du Code civil du Québec. | | Maintien de l'accréditation à la suite de la demande de reconduction de la désignation ministérielle. | Oui. | - Reconduction de la désignation ministérielle valide jusqu'en 2027. | |
| | Maintenir la qualité des outils mis à la disposition des chercheur.e.s pour leur gestion de l'éthique de la recherche. | Application du logiciel Nagano de l'éthique de gestion et de suivi des projets de recherche. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Maintien du soutien aux chercheur.e.s dans la préparation et le suivi de leur demande d'approbation éthique. | Oui. | - En continu. | |
| | | | | Organisation de présentations concernant les règles en matière d'éthique aux chercheur.e.s. | Oui. | - Tenue de présentations. | |
| | | | | Soutien et formation des chercheur.e.s à l'utilisation de Nagano. | Oui. | - En continu. | |
| | Adopter une Politique sur la sécurité dans les laboratoires de recherche. | Implantation de la Politique. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Composition d'un Comité sur la santé et la sécurité dans les laboratoires. | Oui. | - Constitution du comité. | |
| | | | | Nombre de rencontres du Comité. | Oui. | - Tenue de rencontres (5) | |
| | Répondre aux attentes et aux exigences du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA). | Mise en œuvre de la Politique de bons soins aux animaux. | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Nombre de rencontres du Comité. | Oui. | - Tenue de rencontres (10). | |
| | | Contribution aux besoins de formation du Comité de bons soins aux animaux. | | Nombre et/ ou tenue d'ateliers de formation pour les membres du Comité. | Oui. | - Tenue d'ateliers de formation (3). | |
| | Implanter le Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). | Mise en place d'actions prévues au Plan (actions initiales en vue de l'implantation du Plan et récurrentes en vue d'instaurer une culture institutionnelle). | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Nombre d'actions entreprises. | Oui. | - Tenue de formation (1). - Création de capsules ÉDI autoportantes (≥5). - Mise sur pied d'un outil de synthèse sur les exigences des organismes subventionnaires en matière d'ÉDI. - Mises à jour de trois sections du site web ÉDI de l'UQO. | |
| | 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE | Maintenir le niveau actuel de services de la valorisation de la recherche. | Appui aux chercheur.e.s en matière de protection de la propriété intellectuelle (PI). | Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné. | Soutien et/ ou révision d'ententes par les services juridiques. | Oui. | - Rencontre de travail avec un cabinet-conseil en soutien à la PI pour un appui stratégique des chercheur.e.s (1). - Conseils personnalisés aux chercheur.e.s dans le cadre d'ententes de recherche (≥10). |
| | | | Conseils aux chercheur.e.s sur la valorisation et la gestion de la PI. | | | | |